

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 21/02/2025
Reçu en préfecture le 21/02/2025
Publié le
ID : 087-218712503-20250220-20250208-DE

L'an deux mille vingt cinq

Le : 20 février

Le Conseil Municipal de la Commune de RILHAC-RANCON

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

À la salle Marie Laurencin, sous la présidence de Madame Nadine BURGAUD, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 février 2025

Effectif légal : 27
Nombre de Conseillers
en exercice : 27

Votants : 26

Présents : 23

PRESENTS : Madame Nadine BURGAUD, Monsieur François POIRSON, Monsieur Olivier TERRAZ, Madame Marie-Joseph LABERGERE, Monsieur Julien CHALANGEAS, Monsieur Cyrille CHAUVET, Madame Déborah CORNILLOT, Monsieur David FRETILLE, Monsieur David BARLET, Madame Fatima BOUKILI, Monsieur Cyrille CHAUVET, Monsieur Michel BAUDU, Madame Laurence MASSARD-TERRAZ, Monsieur Ludovic DELHOUME, Monsieur Lakhdar ABED, Madame Muriel COTTIER, Monsieur Guy DESVILLES, Monsieur Arnaud BOUHIER, Monsieur Jacques MIGOZZI, Madame Sylvie DEBIAIS, Monsieur Stéphane CARILLON, Monsieur Florent ALVAREZ, Monsieur Denis AGNESE ;

PROCURATIONS : Madame Brigitte SIMONNEAU à Madame Nadine BURGAUD, Monsieur Patrice CHAUVET à Monsieur Guy DESVILLES, Madame Aurore BOUHIER à Madame Laurence MASSARD-TERRAZ ;

ABSENTS EXCUSÉS : Madame Chloé RESTOUEIX ;

Secrétaire de séance : Monsieur Julien CHALANGEAS ;

Délibération n°2025 02 08 Convention de partenariat avec la commune de Bonnac la Côte – Tarifs ALSH vacances 2025

La commune de Rilhac-Rancon a été sollicitée par la commune de Bonnac-La-Côte afin d'obtenir pour ses administrés le tarif Rilhacois à l'accueil de loisirs sans hébergement de Rilhac-Rancon.

La mairie de Bonnac-La-Côte propose de nous mettre à disposition un de ses agents titulaire du BAFD durant la période estivale. En contrepartie, la mairie de Rilhac-Rancon appliquera le tarif « Rilhacois » aux familles domiciliées sur la commune de Bonnac-La-Côte durant ces mêmes périodes de vacances scolaires.

A savoir :

Tarifs Enfants de la commune

		ALSH	Vacances			
	Tranche QF	Journée avec repas	Journée sans repas	Accueil avec hébergement sur place	Accueil avec hébergement extérieur (3-11 ans)	Forfait journalier séjour ados
1er enfant	0-800	14.00€	10.35€	20.00€	26.90€	40.90€
	801-1200	15.85€	12.20€			
	1201 et plus	17.45€	13.80€			
2ème enfant et plus	0-800	10.15€	6.50€	20.00€	26.90€	40.90€
	801-1200	11.55€	7.90€			
	1201 et plus	12.70€	9.10€			

Envoyé en préfecture le 21/02/2025

Reçu en préfecture le 21/02/2025

Publié le

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de **SAISIR** l'avis de la population sur la tarification de l'eau. ID: 087-218712503-20250220-20250208-DE

Après délibération, les membres du conseil municipal adoptent à **25 voix pour et une abstention** la tarification telle que définie ci-dessus.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Pour copie conforme le 21 février 2025

Affiché / Notifié le 21 février 2025

Certifié exécutoire le 21 février 2025

Publiée le 21 février 2025

Le Maire,

Nadine BURGAUD

